

Ref : 2021/MAR03

Agent de sûreté portuaire (H/F)

Date limite de candidature : 17-03-2021

La Métropole Nice Côte d'Azur, première métropole de France, regroupe 49 communes et 540 000 habitants pour constituer un seul et même bassin de vie entre la méditerranée et les sommets du Mercantour. Enrichie par la diversité de son patrimoine, la Métropole Nice Côte d'Azur est un territoire dynamique et attractif.

La Métropole Nice Côte d'Azur est désormais l'un des principaux acteurs de l'action publique sur le territoire en partenariat étroit avec chacune de ses communes-membres. Elle est dotée d'un budget annuel d'environ 1,6 milliard d'euros et emploie plus de 4 500 agents.

Contexte du recrutement et définition de poste

La Direction des Affaires Maritimes et le Service des Ports d'Azur a pour objectif la gestion des « Ports d'Azur » sur les plans administratif, juridique, économique et technique, la dévolution et la direction des concessions, la direction et l'exploitation des ports en régie, le suivi et le contrôle des occupations domaniales et la police portuaire.

Vous serez le garant du respect des règles de sûreté sur les ports.

Missions principales :

- vous établirez et ferez appliquer les plans portuaires de sécurité et de sûreté portuaire,
- vous définirez la politique de sûreté portuaire,
- vous participerez aux comités locaux de sûreté portuaire,
- vous faciliterez les relations entre les exploitants des installations portuaires et les services de l'Etat en charge de la sûreté portuaire,
- vous assurerez la transmission des évolutions du niveau de sûreté portuaire à l'ensemble des exploitants,
- vous coordonnerez les mesures de sûreté définies dans le plan de sûreté portuaire, avec les mesures de sûreté prises au niveau des installations,
- vous proposerez la mise en conformité des plans de sécurité en lien avec les partenaires,
- vous formerez les agents et les suppléants,
- vous recueillerez et analyserez les besoins de formation des agents et des services,
- vous entretiendrez les contacts institutionnels avec tous les acteurs de la sûreté.

Missions secondaires :

- vous assurerez le suivi des mesures réglementaires relatives aux matières dangereuses,
 - vous organiserez et contrôlerez l'application des règles d'hygiène et de sécurité,
 - vous participerez à la gestion de crise en cas de risques naturels ou technologiques,
 - vous participerez et serez force de proposition dans la rédaction des règlements de police des ports et dans toutes les missions de police de l'autorité portuaire,
 - vous mettrez en place une veille juridique,
 - vous créerez et délimitez les installations portuaires,
 - vous émettrez un avis sur la création des zones d'activités restreintes sur les installations portuaires,
 - vous préparerez et conduirez des exercices d'entraînements,
 - vous coordonnerez la communication de crise,
 - vous apporterez des arguments techniques et/ou stratégiques d'aide à la décision,
 - vous rédigerez des règlements de police et d'exploitation des ports.
-
- Cycle de travail : 37h30 heures sur 5 jours + 14 jours de RTT (journée de solidarité déduite)
 - NBI : NON
 - Possibilité de stationnement gratuit : OUI
 - Déplacements fréquents sur sites

Conditions de travail :

- Temps partiel possible : NON
- Travail en open space : OUI sur le temps au bureau
- Accessibilité PMR : OUI

Profil

Ce poste s'adresse à un agent de catégorie B de la filière technique.

Formation : Formation d'agent de sûreté portuaire, agrément préfectoral de sûreté portuaire, habilitation confidentiel défense.

Expérience professionnelle : Expérience professionnelle similaire exigée.

Compétences :

- vous connaissez la réglementation des espaces portuaires : code des transports, CGPPP, code des ports, des règlements portuaires, règlements de plaisance et de pêche professionnelle,
- vous connaissez les règles de contrôle, de sécurité et de sûreté en vigueur au sein de la collectivité notamment celles définies dans le service,
- vous maîtrisez l'outil informatique.

Qualités recherchées :

- vous possédez un bon esprit d'équipe,
- vous êtes autonome, organisé(e) et méthodique,
- vous êtes disponible et possédez une grande discrétion professionnelle.

Date prévisionnelle du jury : courant avril 2021

Pour toutes questions relatives à cette annonce, vous pouvez contacter Monsieur AUBERT Mathieu, chargé de recrutement.

Pour postuler à cet offre : https://recrutement.nicecotedazur.org/1926_offre-emploi-agent-de-surete-portuaire-hf.html

Vous retrouverez sur notre site Internet <https://recrutement.nicecotedazur.org> ainsi que sur chaque site web de nos entités une présentation complète de notre activité, de nos projets et de l'ensemble des postes à pourvoir. Pour postuler, inscrivez-vous sur notre site avec votre lettre de motivation et votre CV. Si vous n'avez pas accès à Internet, vous pouvez nous adresser ces documents, en précisant la référence de l'annonce, par courrier à Monsieur le Maire ou Monsieur le Président : DGA Ressources – Pôle Ressources Humaines – Direction du Développement RH – service Recrutement-GPEC – 3 rue Raoul Bosio – 06364 NICE CEDEX 4.